

CERTIFICATION

Refonte de l'examen national

C GPC, association française des Conseils en gestion de patrimoine certifiés créée en 1997 et présidée par Hervé de La Tour d'Artaise, a procédé à l'occasion de sa session de mars 2012 à une importante refonte de son examen. Plusieurs objectifs sont poursuivis dans cette réforme : suivre les développements de la régulation, participer à l'internationalisation du conseil en planification financière ou encore rapprocher encore plus l'examen de la pratique quotidienne. Au final, les thèmes de l'examen ont été redéfinis : les cinq unités de valeur seront désormais l'environnement juridique, l'environnement fiscal, l'environnement économique et financier, l'assurance-prévoyance-dépendance, et un cas pratique qui, désormais, comportera une partie orale à côté de la traditionnelle épreuve de cas écrite. La prochaine session d'examen aura lieu les 19 et 20 septembre prochains.



Hervé de La Tour d'Artaise,
président de CGPC.